

TARIFICATION SERVICE JEUNESSE 12 / 17 ans

Applicable dès janvier 2019 - Adopté en Conseil Communautaire le 12 décembre 2018

Inscription et tarification à la journée
Comprend tous les repas, prestations, transport et hébergement

1/ COTISATION ANUELLE : 20 € (pour tous les participants)

2/ PRESTATIONS PAYANTES

Résidents CC4V :

	SÉJOUR LOCAL (Territoire CC4V)	SÉJOUR NATIONAL (En dehors de la CC4V)	SÉJOUR ÉTRANGER
Tarif planché	15€	25€	60€
Tarif plafond	40€	50€	100€
Taux d'effort	3 %	3 %	3 %
Dégressivité	2.6 % pour le deuxième enfant		
	2.3 % pour le troisième enfant et plus		

Résidents hors territoire CC4V mais scolarisé sur le territoire CC4V :

	SÉJOUR LOCAL (Territoire CC4V)	SÉJOUR NATIONAL (En dehors de la CC4V)	SÉJOUR ÉTRANGER
Tarif planché	+ 25% soit 18.75€	+ 25% soit 31.25€	+ 25% soit 75€
Tarif plafond	+ 25% soit 50€	+ 25% soit 62.5€	+ 25% soit 125€
Taux d'effort	3 % + 25 %	3 % + 25 %	3 % + 25 %
Dégressivité	2.6 % pour le deuxième enfant		
	2.3 % pour le troisième enfant et plus		

Résidents hors CC4V:

	SÉJOUR LOCAL (Territoire CC4V)	SÉJOUR NATIONAL (En dehors de la CC4V)	SÉJOUR ÉTRANGER
Tarif planché	+ 50% soit 22.5€	+ 50% soit 37.5€	+ 50% soit 90€
Tarif plafond	+ 50 % soit 60€	+ 50% soit 75€	+ 50% soit 150€
Taux d'effort	3 % + 50 %	3 % + 50 %	3 % + 50 %
Dégressivité	2.6 % pour le deuxième enfant		
	2.3 % pour le troisième enfant et plus		

Application de la dégressivité :

- selon le calcul du QF*, au dessus du tarif plancher jusqu'au tarif plafond inclus
- entre les divers Services Jeunesses

* Quotient Familial